## COMMUNE DE SAINT MARCEL-lès-ANNONAY

#### COMPTE RENDU SUCCINCT

Conseil Municipal du 6 Décembre 2016 à 19 heures

Président de séance : Monsieur Alain ARCHIER, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Présent(s): ARCHIER Alain, ROUX Michel, THOMAS Irène, GIRARD Patrice, GOURDON Chrystelle,

GUYOT Laurent, MARSEGUERRA Marcel, MAYOUD Martine.

Excusé(s): POULENARD Guy, PEYRARD Georges, RAMEAU Maryse, REVOIL Lyliane.

Absent(s): BLACHE Jean-Paul, BRUNON Doriane, DUMAS Christine

Monsieur Alain ARCHIER, Maire ouvre la séance ordinaire publique à 19 heures.

#### Désignation du secrétaire de séance conformément à l'article L 2121-15 du CGCT

Mme Martine MAYOUD, Conseillère Municipale est désignée secrétaire de séance.

#### Approbation du dernier procès-verbal

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le dernier procès-verbal.

Nombre de votants: 8

POUR: 8 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0 NPPAV: 0

# Délibération n° 2016 079 : Election des conseillers communautaires au sein du Conseil Communautaire d'Annonay Rhône Agglo suite à la fusion entre Annonay Agglo et Vivarhône et l'extension aux communes d'Ardoix et de Quintenas

Sont élus conseillers communautaires au sein du Conseil Communautaire d'Annonay Rhône Agglo suite à la fusion entre Annonay Agglo et Vivarhône et l'extension aux communes d'Ardoix et de Quintenas :

- Monsieur Patrice GIRARD,
- Mme Irène THOMAS.

Nombre de votants: 8

		W	
POUR: 8	CONTRE : 0	ABSTENTION: 0	NPPAV:0

### Délibération n° 2016 080 : Convention avec Ardèche Images – Projection film « Retour à Béthanie »

Une convention de partenariat est signée avec Ardèche Images dans le cadre de la projection du film « Retour à Béthanie ».

Nombre de votants: 8

POUR: 8	CONTRE: 0	ABSTENTION: 0	NPPAV:0	

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat, Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 30.

Le Maire,
Alain ARCHIER